

# RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

22 mai 2020

AU 29 FÉVRIER 2020

## Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement<sup>(1)</sup>.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face sont en constante évolution; elles ont notamment des répercussions importantes sur l'économie et sur les activités du gouvernement du Québec. Les premières incidences sur la situation financière du gouvernement seront constatées dans les résultats de mars 2020.

Les résultats préliminaires pour l'année 2019-2020 seront présentés en juin 2020, lors de la publication de l'*Énoncé complémentaire à la politique budgétaire*.

## Faits saillants de février 2020

Au 29 février 2020, soit pour les onze premiers mois de 2019-2020, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 5,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 306 millions de dollars par rapport à celui observé l'année précédente à pareille date.

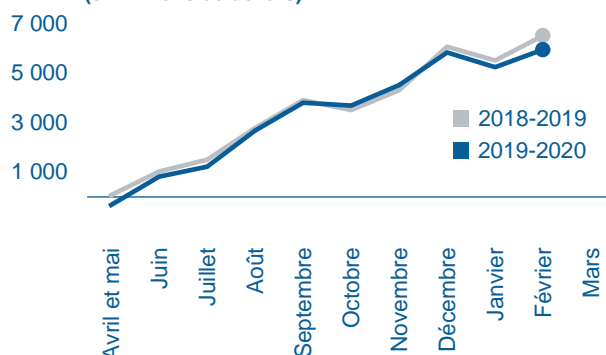
Ce résultat provient :

- de revenus de 107,0 milliards de dollars;
- de dépenses de 98,7 milliards de dollars;
- des versements de 2,3 milliards de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2020*, un solde budgétaire de 1,9 milliard de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année.

- Ce surplus variera selon les incidences de la pandémie de la COVID-19 sur la situation budgétaire du Québec et les mesures de soutien mises en place par le gouvernement pour y faire face.

**Solde budgétaire cumulatif**  
(en millions de dollars)



## SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février			Avril à février			
	2019	2020	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	8 129	7 904	-225	83 126	84 744	1 618	1,9
Transferts fédéraux	1 899	2 153	254	20 438	22 215	1 777	8,7
<b>Revenus consolidés</b>	<b>10 028</b>	<b>10 057</b>	<b>29</b>	<b>103 564</b>	<b>106 959</b>	<b>3 395</b>	<b>3,3</b>
Dépenses de portefeuilles	-8 119	-8 532	-413	-86 512	-91 752	-5 240	6,1
Service de la dette	-679	-607	72	-7 982	-6 934	1 048	-13,1
<b>Dépenses consolidées</b>	<b>-8 798</b>	<b>-9 139</b>	<b>-341</b>	<b>-94 494</b>	<b>-98 686</b>	<b>-4 192</b>	<b>4,4</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(2)</sup></b>	<b>1 230</b>	<b>918</b>	<b>-312</b>	<b>9 070</b>	<b>8 273</b>	<b>-797</b>	<b>—</b>

## LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Versements des revenus consacrés au Fonds des générations

	-245	-212	33	-2 825	-2 334	491	—
--	------	------	----	--------	--------	-----	---

<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(3)</sup></b>	<b>985</b>	<b>706</b>	<b>-279</b>	<b>6 245</b>	<b>5 939</b>	<b>-306</b>	<b>—</b>
---------------------------------------	------------	------------	-------------	--------------	--------------	-------------	----------

## REVENUS CONSOLIDÉS

### Revenus autonomes

Au 29 février 2020, soit pour les onze premiers mois de 2019-2020, les revenus autonomes totalisaient 84,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 1,6 milliard de dollars (1,9 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des revenus autonomes a ralenti en février, en raison notamment de la baisse des revenus provenant de l'impôt des sociétés, compensée en partie par une hausse des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (3,0 %), pour atteindre 66,0 milliards de dollars, en raison de :

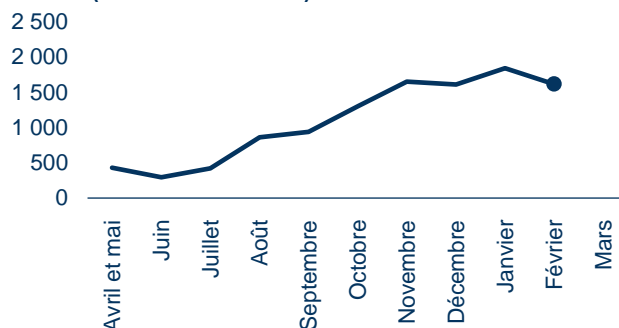
- la hausse de 1,7 milliard de dollars (5,9 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 65 millions de dollars (1,1 %) des **cotisations pour les services de santé**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements, compensée par la réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé pour toutes les PME québécoises;
- la baisse de 549 millions de dollars (6,8 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, attribuable notamment à des encaissements exceptionnels et ponctuels observés en février 2019, ainsi qu'à l'impact des mesures relatives à l'amortissement annoncées ces dernières années;
- la diminution de 300 millions de dollars (17,4 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable à la réforme du régime de la taxe scolaire, qui vise la diminution des taux de la taxe scolaire au Québec;
- la hausse de 1,0 milliard de dollars (5,3 %) des **taxes à la consommation**, en raison notamment de la croissance de la consommation des ménages et de la construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 199 millions de dollars (1,4 %), pour atteindre 14,4 milliards de dollars, en raison de :

- l'augmentation des **droits et permis** de 141 millions de dollars (3,5 %), attribuable principalement à la hausse des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec;
- l'augmentation des **revenus divers** de 58 millions de dollars (0,6 %).

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 523 millions de dollars (10,8 %), pour s'établir à 4,3 milliards de dollars. Cette baisse est principalement attribuable aux résultats d'Hydro-Québec. En juin 2018, Hydro-Québec avait réalisé un gain exceptionnel à la suite de la cession partielle de la filiale TM4. De plus, la valeur des exportations nettes d'électricité a diminué par rapport à l'an dernier.

**Variation cumulative des revenus autonomes**  
(en millions de dollars)



### REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février			Avril à février			
	2019	2020	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
<b>Impôt sur le revenu et les biens</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 576	2 871	295	29 032	30 735	1 703	5,9
Cotisations pour les services de santé	549	566	17	5 975	6 040	65	1,1
Impôts des sociétés	1 410	981	-429	8 084	7 535	-549	-6,8
Impôt foncier scolaire	141	124	-17	1 721	1 421	-300	-17,4
<b>Taxes à la consommation</b>	<b>1 318</b>	<b>1 401</b>	<b>83</b>	<b>19 287</b>	<b>20 310</b>	<b>1 023</b>	<b>5,3</b>
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>5 994</b>	<b>5 943</b>	<b>-51</b>	<b>64 099</b>	<b>66 041</b>	<b>1 942</b>	<b>3,0</b>
Droits et permis	540	549	9	3 977	4 118	141	3,5
Revenus divers	867	819	-48	10 221	10 279	58	0,6
<b>Autres revenus autonomes</b>	<b>1 407</b>	<b>1 368</b>	<b>-39</b>	<b>14 198</b>	<b>14 397</b>	<b>199</b>	<b>1,4</b>
<b>Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement</b>	<b>7 401</b>	<b>7 311</b>	<b>-90</b>	<b>78 297</b>	<b>80 438</b>	<b>2 141</b>	<b>2,7</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	728	593	-135	4 829	4 306	-523	-10,8
<b>TOTAL</b>	<b>8 129</b>	<b>7 904</b>	<b>-225</b>	<b>83 126</b>	<b>84 744</b>	<b>1 618</b>	<b>1,9</b>

## Transferts fédéraux

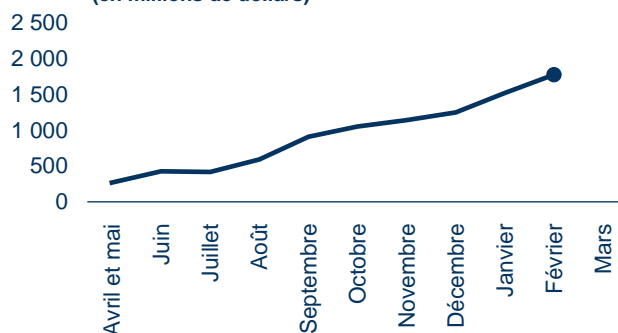
Au 29 février 2020, soit pour les onze premiers mois de 2019-2020, les transferts fédéraux totalisaient 22,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 1,8 milliard de dollars (8,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des transferts fédéraux a augmenté en février, principalement en raison des revenus provenant de la péréquation et des autres programmes.

Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (11,9 %), pour atteindre 12,0 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation.

Les revenus provenant des **autres programmes** ont augmenté de 412 millions de dollars (16,9 %), pour atteindre 2,9 milliards de dollars, en raison notamment de l'entente conclue avec le gouvernement fédéral relativement au remboursement des dépenses liées aux demandeurs d'asile.

**Variation cumulative des transferts fédéraux**  
(en millions de dollars)



## TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février			Avril à février			
	2019	2020	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
Péréquation	977	1 094	117	10 754	12 031	1 277	11,9
Transferts pour la santé	525	539	14	5 782	5 936	154	2,7
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	133	127	-6	1 463	1 397	-66	-4,5
Autres programmes	264	393	129	2 439	2 851	412	16,9
<b>TOTAL</b>	<b>1 899</b>	<b>2 153</b>	<b>254</b>	<b>20 438</b>	<b>22 215</b>	<b>1 777</b>	<b>8,7</b>

## DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 29 février 2020, soit pour les onze premiers mois de 2019-2020, les dépenses consolidées totalisaient 98,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 4,2 milliards de dollars (4,4 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des dépenses s'est accentuée en février, en raison notamment de la hausse des dépenses des portefeuilles Santé et Services sociaux ainsi qu'Éducation et Enseignement supérieur.

Les dépenses du portefeuille **Éducation et Enseignement supérieur** ont augmenté de 926 millions de dollars (4,4 %), pour atteindre 21,8 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 647 millions de dollars des dépenses des commissions scolaires, notamment attribuable à la croissance du nombre d'enseignants, qui découle de l'augmentation du nombre d'élèves, et à l'indexation des échelles salariales.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 2,4 milliards de dollars (6,1 %), pour atteindre 40,9 milliards de dollars, en raison principalement de :

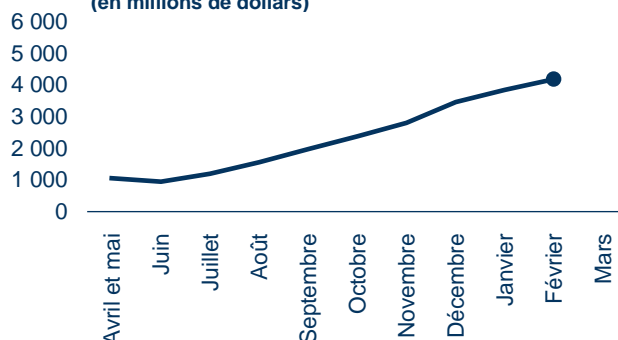
- la hausse de 1,6 milliard de dollars des dépenses des établissements de santé et services sociaux, notamment attribuable à l'augmentation des heures allouées aux services à la population et du coût des médicaments, ainsi qu'à l'indexation des échelles salariales et à la relativité salariale des personnes en emploi au 1<sup>er</sup> avril 2019;
- l'augmentation de 484 millions de dollars des dépenses de la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment pour les services médicaux, pharmaceutiques, optométriques et dentaires.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 2,0 milliards de dollars (7,2 %), pour atteindre 29,0 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 605 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, dont 343 millions de dollars pour l'augmentation des paiements de l'Allocation famille, qui résulte principalement de la bonification de l'aide accordée pour les deuxième et troisième enfants, et 186 millions de dollars résultant de l'abolition, rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de la contribution additionnelle des parents pour la garde d'enfants;
- la hausse de 348 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, résultant notamment de la subvention de 260 millions de dollars attribuée en vertu du Programme d'indemnisation des titulaires d'un permis de propriétaire de taxi et des contributions de 85 millions de dollars versées pour le Réseau express métropolitain;
- la hausse de 318 millions de dollars des dépenses du portefeuille Sécurité publique, résultant notamment de l'aide financière accordée relativement aux inondations du printemps 2019.

Les dépenses du **service de la dette** ont diminué de 1,0 milliard de dollars (13,1 %), pour s'établir à 6,9 milliards de dollars, en raison notamment du remboursement accéléré de la dette à partir du Fonds des générations, de la baisse des taux d'intérêt et de la hausse des revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, qui sont inscrits en déduction du service de la dette.

**Variation cumulative des dépenses consolidées**  
(en millions de dollars)



### DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE<sup>(4)</sup>

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février			Avril à février			
	2019 <sup>(5)</sup>	2020	Variation	2018-2019 <sup>(5)</sup>	2019-2020	Variation	Variation (%)
Éducation et Enseignement supérieur	2 018	2 165	147	20 918	21 844	926	4,4
Santé et Services sociaux	3 516	3 740	224	38 524	40 886	2 362	6,1
Autres portefeuilles <sup>(6)</sup>	2 585	2 627	42	27 070	29 022	1 952	7,2
<b>Dépenses de portefeuilles</b>	<b>8 119</b>	<b>8 532</b>	<b>413</b>	<b>86 512</b>	<b>91 752</b>	<b>5 240</b>	<b>6,1</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>679</b>	<b>607</b>	<b>-72</b>	<b>7 982</b>	<b>6 934</b>	<b>-1 048</b>	<b>-13,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 798</b>	<b>9 139</b>	<b>341</b>	<b>94 494</b>	<b>98 686</b>	<b>4 192</b>	<b>4,4</b>

## SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

### Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs.

Pour la période d'avril 2019 à février 2020, les surplus financiers nets atteignent 6,6 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 8,3 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 4,1 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, incluant la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement<sup>(7)</sup>, la hausse des investissements effectués via le Fonds du développement économique, et un investissement de 283 millions de dollars en actions privilégiées de REM inc.;
- les besoins financiers de 3,0 milliards de dollars pour les immobilisations du gouvernement en raison d'investissements de 6,8 milliards de dollars, dont 3,3 milliards de dollars par les établissements de santé et services sociaux et d'éducation, notamment pour l'agrandissement, la construction et le réaménagement d'infrastructures, et 2,2 milliards de dollars par le Fonds des réseaux de transport terrestre, principalement pour le remplacement d'infrastructures routières. Ces investissements sont en partie compensés par les dépenses d'amortissement de 3,8 milliards de dollars<sup>(7)</sup>;
- les surplus financiers de 3,0 milliards de dollars liés aux passifs des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent d'une hausse de ce passif de 8,7 milliards de dollars, diminué du versement des prestations aux employés de l'État de 5,8 milliards de dollars;
- les surplus financiers de 2,3 milliards de dollars provenant des autres comptes<sup>(8)</sup>.

### SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à février	
	2018-2019	2019-2020
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(2)</sup></b>	<b>9 070</b>	<b>8 273</b>
<b>Opérations non budgétaires</b>		
Placements, prêts et avances	-3 193	-4 070
Immobilisations	-2 127	-2 995
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	2 464	3 034
Autres comptes <sup>(8)</sup>	1 685	2 348
<b>Total des opérations non budgétaires</b>	<b>-1 171</b>	<b>-1 683</b>
<b>SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS</b>	<b>7 899</b>	<b>6 590</b>

## ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2019-2020

Les résultats au 29 février 2020 affichaient un excédent budgétaire de 5,9 milliards de dollars pour les onze premiers mois de l'année.

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2020*, un solde budgétaire de 1,9 milliard de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2019-2020. La baisse du solde budgétaire au cours du dernier mois de l'exercice financier provient :

- d'un ralentissement attendu de la croissance des revenus autonomes qui, jumelé à une accélération prévue de la croissance des dépenses de portefeuilles et aux pertes estimées sur investissement dans la CSeries, contribuera à réduire l'excédent de 2,8 milliards de dollars en mars 2020;
- des initiatives annoncées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2019, dont un solde de 252 millions de dollars reste à être comptabilisé;
- des initiatives ciblées annoncées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2020*, totalisant 947 millions de dollars en 2019-2020.

Ce surplus variera selon les incidences de la pandémie de la COVID-19 sur la situation budgétaire du Québec et les mesures de soutien mises en place par le gouvernement pour y faire face.

- Les résultats préliminaires pour l'année 2019-2020 seront présentés en juin 2020, lors de la publication de l'*Énoncé complémentaire à la politique budgétaire*.

### ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2019-2020

(en millions de dollars)

	2019-2020
<b>RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 29 FÉVRIER 2020<sup>(3)</sup></b>	<b>5 939</b>
<b>RÉSULTATS À VENIR EN MARS 2020</b>	
<b>Résultats excluant les initiatives</b>	
– Revenus consolidés	10 984
– Dépenses consolidées	–12 922
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–299
– Pertes estimées sur investissement dans la CSeries	–603
<b>Sous-total</b>	<b>–2 840</b>
<b>Solde des initiatives de la mise à jour de l'automne 2019 à comptabiliser</b>	<b>–252</b>
<b>Initiatives du <i>Plan budgétaire du Québec – Mars 2020</i></b>	<b>–947</b>
<b>TOTAL</b>	<b>–4 039</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU<sup>(3)</sup> – BUDGET 2020-2021</b>	<b>1 900</b>

## ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2019

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2019	Révisions	Budget de mars 2020 <sup>(9)</sup>	Variation (%) <sup>(10)</sup>
<b>REVENUS CONSOLIDÉS</b>				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	32 498	1 004	33 502	5,4
Cotisations pour les services de santé	6 596	-3	6 593	3,7
Impôts des sociétés	8 516	196	8 712	-5,1
Impôt foncier scolaire	1 553	3	1 556	-16,0
Taxes à la consommation	21 864	254	22 118	5,3
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>71 027</b>	<b>1 454</b>	<b>72 481</b>	<b>3,3</b>
Droits et permis	4 229	283	4 512	3,5
Revenus divers	10 680	480	11 160	-3,4
<b>Autres revenus autonomes</b>	<b>14 909</b>	<b>763</b>	<b>15 672</b>	<b>-1,5</b>
<b>Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement</b>	<b>85 936</b>	<b>2 217</b>	<b>88 153</b>	<b>2,4</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 778	-85	4 693	-15,4
<b>Total des revenus autonomes</b>	<b>90 714</b>	<b>2 132</b>	<b>92 846</b>	<b>1,3</b>
Transferts fédéraux	24 924	173	25 097	8,6
<b>Total des revenus consolidés</b>	<b>115 638</b>	<b>2 305</b>	<b>117 943</b>	<b>2,8</b>
<b>DÉPENSES CONSOLIDÉES</b>				
Éducation et Enseignement supérieur	-24 436	-191	-24 627	6,7
Santé et Services sociaux	-45 433	56	-45 377	6,6
Autres portefeuilles <sup>(6)</sup>	-34 169	-789	-34 958	8,9
<b>Dépenses de portefeuilles</b>	<b>-104 038</b>	<b>-924</b>	<b>-104 962</b>	<b>7,4</b>
Service de la dette	-8 996	1 151	-7 845	-10,1
<b>Total des dépenses consolidées</b>	<b>-113 034</b>	<b>227</b>	<b>-112 807</b>	<b>6,0</b>
Provision pour éventualités	-100	100	—	—
Pertes estimées sur investissement dans la CSeries	—	-603	-603	—
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(2)</sup></b>	<b>2 504</b>	<b>2 029</b>	<b>4 533</b>	<b>—</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 504	-129	-2 633	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(3)</sup></b>	<b>—</b>	<b>1 900</b>	<b>1 900</b>	<b>—</b>

## ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, puisqu'elle est également utilisée dans les comptes publics, sa présentation dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

### DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février		Avril à février	
	2019 <sup>(5)</sup>	2020	2018-2019 <sup>(5)</sup>	2019-2020
Santé et services sociaux	3 415	3 647	37 620	39 960
Éducation et culture	2 076	2 226	21 603	22 567
Économie et environnement	1 257	1 256	11 364	11 978
Soutien aux personnes et aux familles	737	773	9 368	10 055
Gouverne et justice	634	630	6 557	7 192
<b>TOTAL</b>	<b>8 119</b>	<b>8 532</b>	<b>86 512</b>	<b>91 752</b>



## ANNEXE 3 : APPLICATION MENSUELLE DE CONVENTIONS COMPTABLES

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, le gouvernement intègre dans le *Rapport mensuel des opérations financières* trois méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés du gouvernement. Ces modifications n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés du gouvernement.

### Informations financières mensuelles des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Les informations financières mensuelles des entités des réseaux sont maintenant consolidées, ligne par ligne, selon une méthodologie qui permet au gouvernement de refléter ou d'estimer les informations financières réelles des organismes des réseaux. Auparavant, elles étaient comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, à partir d'une information prévisionnelle répartie linéairement et ajustée en fin d'année financière.

### Revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et cotisations pour les services de santé

Le gouvernement estime les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations pour les services de santé retenus à la source par les employeurs et les payeurs (mandataires) qui n'ont pas été encaissés par le gouvernement à la fin du mois. La nouvelle méthode d'estimation de ces sommes considère la rémunération gagnée par les contribuables au lieu de celle qui leur a été versée au cours du mois.

### Application mensuelle de la norme comptable sur les paiements de transferts

Le gouvernement a revu son application mensuelle de la norme sur les paiements de transferts. Dorénavant, les paiements de transferts sont comptabilisés lorsqu'ils sont autorisés par l'entité cédante et que les critères d'admissibilité sont respectés par l'entité bénéficiaire. Auparavant, ces transferts étaient constatés linéairement ou en fonction des déboursés, selon l'entité. Cette modification comptable a une incidence sur les résultats du gouvernement uniquement lorsque les paiements de transferts sont réalisés à l'extérieur de son périmètre comptable.

Ces modifications ont été appliquées rétroactivement avec redressement des périodes précédentes, ce qui a eu pour effet la révision du surplus et du solde budgétaire du gouvernement pour la période d'avril 2018 à février 2019 de la façon présentée dans le tableau suivant.

### MODIFICATIONS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE 2018-2019

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril 2018 à février 2019			Total
	Informations financières des organismes des réseaux	Méthode d'estimation des revenus fiscaux perçus par les mandataires	Norme sur les paiements de transferts	
<b>SURPLUS DÉJÀ ÉTABLI<sup>(2)</sup></b>				<b>9 110</b>
<b>Revenus</b>				
Revenus autonomes	3 890	772	—	4 662
Transferts fédéraux	271	—	-29	242
<b>Total des revenus</b>	<b>4 161</b>	<b>772</b>	<b>-29</b>	<b>4 904</b>
<b>Dépenses</b>				
Dépenses de portefeuilles	-4 664	—	-90	-4 754
Service de la dette	-190	—	—	-190
<b>Total des dépenses</b>	<b>-4 854</b>	<b>—</b>	<b>-90</b>	<b>-4 944</b>
<b>TOTAL DES RÉVISIONS</b>	<b>-693</b>	<b>772</b>	<b>-119</b>	<b>-40</b>
<b>SURPLUS REDRESSÉ<sup>(2)</sup></b>				<b>9 070</b>
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations				-2 825
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE REDRESSÉ<sup>(3)</sup></b>				<b>6 245</b>

Par ailleurs, certaines données de la période d'avril 2018 à février 2019 ont été reclassées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2019-2020. Ces reclassements n'ont aucune incidence sur le surplus ni sur le solde budgétaire du gouvernement.

## Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

## Notes

- (1) Les conventions comptables du gouvernement peuvent être consultées aux pages 95 à 107 des [Comptes publics 2018-2019](#).
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (4) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (5) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2019-2020.
- (6) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (7) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (8) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (9) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier consolidé, tel que publié à la page A.21 du [Plan budgétaire du Québec – Mars 2020](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats réels de 2018-2019.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca).